

"Nous défendons la nécessité de produire et de travailler autrement"

VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2025



PRÉSIDENCE PUBLIÉE LE 05/12/2025

Discours du président du CESE Thierry Beaudet

Le vendredi 5 décembre 2025, les partenaires sociaux, le ministre du Travail et des Solidarités Jean-Pierre Farrandou, et le ministre délégué de la Fonction publique et de la Réforme de l'État David Amiel, étaient réunis au CESE à l'occasion du

lancement de la Conférence Travail Emploi Retraites.

En ouverture de cette conférence, le président du CESE Thierry Beaudet a prononcé un discours revenant sur les nombreuses productions et apports du CESE sur les thématiques du travail et de l'emploi. Une occasion de réaffirmer avec force que le CESE porte depuis longtemps la nécessité de travailler autrement.

"Mesdames et messieurs,

En quelques minutes, je souhaiterais exposer comment le CESE aborde les thématiques qui nous occuperont tout au long de cette conférence.

Inaugurant notre mandature en 2021, en plein confinement, d'emblée, notre assemblée n'a pu que constater la transformation du rapport au travail accentuée par la pandémie.

Et il nous a semblé que depuis quarante ans, les politiques publiques avaient trop souvent privilégié les enjeux d'emploi au détriment de la question du travail, en se focalisant sur les chiffres : taux de chômage, créations de postes, statistiques du marché du travail. Naturellement la question de l'emploi est centrale et la conférence s'y attachera mais nos débats l'ont montré : on peut avoir un emploi et aller mal au travail. Car les chiffres, aussi importants soient-ils, disent peu, pour ne pas dire rien, du vécu quotidien des travailleurs. Ils disent peu de l'intensification du travail, de l'épuisement professionnel, des conflits éthiques qui traversent les organisations. C'est cela que le CESE a voulu remettre au centre, dès le début de cette mandature. Avec l'idée que les politiques publiques ne peuvent plus penser l'emploi en dehors des réalités concrètes du travail, réalités porteuses de risques, notamment de précarité, mais aussi d'opportunités d'émancipation et de réalisation de soi.

Il nous a paru essentiel de recentrer le regard sur le vécu du travail : les conditions de travail, le sens du travail et au travail, l'articulation des temps de vie, la santé des travailleurs, les inégalités et les solidarités au travail.

Saisis par le gouvernement comme sur auto-saisine, nous avons voulu mettre le travail en lien direct avec la question écologique, et c'est notre première idée forte.

Nous l'avons fait dans nos avis sur les métiers en tension, sur le lien entre travail, santé et environnement, sur l'articulation des temps de vie professionnel et personnel, sur la planification écologique de l'emploi, ou encore, tout récemment, par une étude sur la prévention en santé au travail.

Nous avons montré concrètement comment la montée des températures, la dégradation des écosystèmes, la répétition des canicules affectent déjà les conditions de travail dans la construction, l'agriculture, les transports, la santé, les services. Ces risques physiques peuvent se doubler de risques psychosociaux et d'« éco-anxiété », qui interrogent le sens du travail lui-même.

Nous défendons la nécessité de produire et de travailler autrement. C'est pourquoi la planification écologique doit comporter un volet encore trop peu présent : l'adaptation des emplois, des compétences, des parcours professionnels pour réussir une transition juste. Cela suppose de mobiliser toutes les instances de gouvernance de l'emploi, du travail et de la formation, au niveau national, des branches, des régions et des territoires, pour identifier les métiers qui vont se transformer, ceux qui vont émerger, et accompagner les reconversions. Nous proposons l'intégration systématique dans les négociations de branche des conséquences du dérèglement climatique sur l'organisation et les conditions de travail.

Nous défendons aussi une conception globale de la santé, qui décloisonne santé au travail, santé publique et santé environnementale. Cela passe par un renforcement des conseils territoriaux de santé, par le partage des données entre assurance maladie, accidents du travail, maladies professionnelles, services de santé au travail, et par des plans de santé territoriaux co-construits avec toutes les parties prenantes.

Parmi les préconisations importantes à ce sujet, je veux citer ici :

la création d'un fonds, alimenté par une part des excédents de la branche accidents du travail et maladies professionnelles, dédié à la recherche, à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail, avec comme priorité l'adaptation au changement climatique ;

une grande campagne nationale de mobilisation des employeurs sur la prévention des risques professionnels, avec l'obligation d'intégrer les risques environnementaux, les inégalités d'exposition et aussi la dimension du genre dans le Document unique d'évaluation des risques professionnels.

Autrement dit : la santé au travail fait partie de la santé publique, et la santé publique est indissociable de la santé environnementale. On ne protégera pas durablement les travailleuses et les travailleurs si l'on ne protège pas aussi les écosystèmes dans lesquels ils vivent, se déplacent et travaillent.

Autre transition majeure, la transition numérique, notamment la révolution de l'intelligence artificielle, qui n'en est qu'à ses prémises. Comme dans tout moment de choc technologique, la nouvelle combinaison du travail et des outils de production conduit, selon les métiers, à un appauvrissement ou à un enrichissement de certaines tâches, à une redistribution des places de chacun dans le processus de production : pour les uns, parcellisation accentuée du travail et contrôle à distance accru, pour les autres, des opportunités nouvelles de temps libéré pouvant être réemployé à des tâches plus riches et plus créatives au travail. C'est ce qu'a montré l'analyse de controverses produite par le CESE en janvier 2025.

Tout cela dessine une ligne claire : le travail est un sujet économique, facteur de développement, de richesses et d'emploi, mais c'est aussi un fait social, démocratique et écologique.

La deuxième idée forte de nos travaux, c'est que les transitions transforment en profondeur les modèles économiques, les organisations du travail et la santé au travail.

Le travail est à la fois activité de production, lieu de coopération, d'intégration sociale, et support d'identité pour chacun, avec ce paradoxe : la France a des conditions d'emploi plus protectrices que la moyenne européenne, et pourtant les conditions de travail y sont ressenties comme moins favorables.

L'étude sur les métiers en tension a mis des mots sur ce vécu : horaires décalés, salaires insuffisants, difficultés de logement et de transport, conciliation compliquée des temps de vie. Ce sont ces réalités qui expliquent la perte d'attractivité de nombreux métiers, bien plus que la supposée « paresse » des jeunes ou des demandeurs d'emploi.

En nous concentrant sur l'articulation des temps de vie, notre enquête sur le sujet a montré que la norme « 35h sur 5 jours » ne concerne qu'un peu plus d'un tiers des répondants, et qu'elle n'est pas plébiscitée. La plupart des actifs aspirent à reprendre la main sur l'organisation de leur temps, sur la possibilité de se déconnecter, sur l'articulation entre vie professionnelle, vie personnelle ; on parle d'engagement bénévole, d'aidance ou encore de parentalité.

Recentrer le débat sur le vécu du travail, c'est donc parler de temps de transport, de logement, de crèches, pas seulement d'heures travaillées ; c'est parler de reconnaissance du travail réel, y compris du travail bénévole et de l'engagement ; c'est parler du droit de bien faire son travail, du pouvoir d'agir, du sens.

Troisième idée forte du CESE : face à ces mutations, climatique, numérique, sociale, il faudrait ajouter démographique et économique.

Face à ces mutations nous faisons le choix du dialogue plutôt que de la sidération ou du repli.

Tout ce qui nous arrive est une occasion de transformer le travail, à condition d'impliquer celles et ceux qui travaillent dans les choix qui les concernent. Cela signifie donner plus de place à la négociation collective, au paritarisme, à l'expression directe des salariés dans les entreprises et les administrations.

Nous préconisons par exemple :

de négocier l'articulation des temps de travail à tous les niveaux : interprofessionnel, branches, entreprises, fonctions publiques, territoires ;

de clarifier juridiquement la notion de temps libre au niveau européen, de garantir l'effectivité du droit à la déconnexion, et de mettre en place une politique d'offre de services de mobilité adaptée à chaque territoire, co-construite avec les acteurs locaux ;

également de renforcer la formation des élus des CSE et des comités sociaux de la fonction publique.

Le dialogue social n'est pas un frein, mais un moteur de la transformation. Des transitions décidées sans les travailleurs, ce sont des blocages. Des transitions co-construites dans le cadre d'un dialogue social exigeant, ce sont des trajectoires acceptables, des solutions partagées, une meilleure qualité de vie au travail et donc une plus grande performance et compétitivité de nos entreprises.

Notre dernier idée forte, c'est regarder en face les inégalités qui traversent le monde du travail, et que nos avis documentent : inégalités de statut, de genre, de santé, entre générations.

L'avis sur les métiers en tension a montré que les emplois les plus pénibles, les moins payés, les plus exposés aux horaires atypiques se concentrent souvent sur certains territoires et sur certaines catégories de population. Nous recommandons d'agir sur les salaires, la formation, les conditions de travail, mais aussi sur les mobilités et le logement, qui déterminent très concrètement la vie quotidienne de ces travailleurs.

Notre approche de l'articulation des temps de vie insiste sur la dimension genrée de ces enjeux : la charge du travail domestique, la charge de la perte d'autonomie, la charge des familles monoparentales continuent de peser majoritairement sur les femmes. C'est pourquoi nous préconisons, entre autres, l'extension et l'adaptation des congés de proche aidant, la reconnaissance du temps d'engagement bénévole, comme des mesures spécifiques au bénéfice des personnes en situation de handicap.

Notre vision de la prévention en santé au travail rappelle également que la santé mentale, les risques psychosociaux, l'apparition de nouveaux risques liés au numérique ou à l'intelligence artificielle ne touchent pas tout le monde de la même manière. Elle appelle à une vigilance particulière pour les travailleurs précaires, les indépendants, les travailleurs de plateformes, et à une approche genrée de la santé au travail.

Les inégalités générationnelles nécessitent enfin une attention particulière. Les seniors font face à des difficultés bien supérieures en matière de retour à l'emploi, tandis que les jeunes sont surreprésentés dans les situations de précarité. La question de l'allongement de la vie active ne peut être pensée sans une amélioration significative des conditions de travail et un accompagnement renforcé des transitions professionnelles.

Le vieillissement de la population active implique par exemple qu'un plus grand nombre de travailleurs et de travailleuses devront rester dans la vie professionnelle avec une maladie chronique. L'avis du CESE sur les maladies chroniques rappelle que celles-ci sont, pour le travail, un enjeu majeur. (Ces pathologies pourraient d'ores et déjà concerner 25 % de la population active.) Le recul de l'âge légal de départ à la retraite et le vieillissement de la population active conduisent à anticiper une accentuation du défi.

On ne saurait clore le thème des inégalités sans évoquer la sécurisation des parcours professionnels et l'inégalité devant la formation professionnelle. Dans un contexte de carrières globalement plus heurtées, le CESE a plaidé dès 2007 pour une sécurisation professionnelle qui ne repose pas exclusivement sur les droits liés au contrat de travail ou au statut, mais sur la situation des personnes prise en compte de manière globale tout au long de leur parcours. Avec l'ANI du 14 décembre 2013, le système de formation professionnelle a connu des évolutions substantielles. Par la suite, le CESE n'a jamais manqué de souligner que l'usage du Compte Personnel de Formation demandait pour une pleine efficacité d'être éclairé par une information sur les droits et un accompagnement adéquat. Aujourd'hui, le CESE considère que demeurent un accès très inégal à la formation professionnelle, et des difficultés de passage d'un statut à un autre, qui peuvent signifier une rupture dans l'accès aux droits. C'est pourquoi nous continuons de rappeler l'utilité et la nécessité du dialogue social sur la formation professionnelle.

Mesdames et messieurs,

Toutes ces analyses et propositions, nous ne les avons pas bâties entre nous, derrière des portes closes. La réforme du CESE nous a confié une mission nouvelle : être le carrefour de la participation citoyenne. Et sur la question du travail, nous avons pleinement utilisé cette nouvelle capacité. Pour l'avis sur l'articulation des temps de vie, nous avons mis en place une plateforme citoyenne qui a recueilli plus de 10 000 réponses et contributions. Les contributeurs relient clairement articulation des temps, conditions de vie (logement, transport), situations de vie (parentalité, aide, handicap) et urgence écologique.

Se soucier du travail, ce n'est pas oublier l'emploi, la productivité, la compétitivité. Bien au contraire, c'est garantir l'attractivité des métiers, l'attractivité de nos territoires, la stabilité de la main-d'œuvre et la cohésion sociale. De front avec ces travaux, notre assemblée s'est efforcée de définir de nouveaux modèles productifs pour notre pays. Nous appelons notamment à renforcer la politique industrielle, à une réindustrialisation stratégique et territorialisée, avec un rôle accru des régions. Nous appelons aussi à conditionner davantage les aides publiques à des objectifs clairs d'innovation, de transition, d'emploi local.

Vous l'avez compris : nous avons fait le choix de parler du travail condition nécessaire, à nos yeux, pour pouvoir parler des retraites.

Je veux donc vous inviter, très directement, à vous emparer de ces travaux. Je forme le vœu qu'ils puissent nourrir utilement cette conférence sur le travail, l'emploi et les retraites.

Je vous remercie."

Crédits photos : Xosé Bouzas